Image not found or type unknown

Le CDD, dans quels cas ?

Conseils pratiques publié le **22/05/2012**, vu **905 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Le recours au CDD est strictement réglementé. Un tel contrat ne peut être conclu que pour une tâche temporaire ou dans l'un des cas prévus par la loi.

Lire la suite

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés